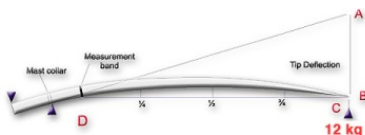


<https://www.yoleok.org/Statut-sur-l-Ultra-Haut-Module-de.html>



Statut sur l'Ultra Haut Module de Carbone

- La Yole-OK - La technique -



Date de mise en ligne : samedi 21 janvier 2012

Copyright © AspryOK : Association Sportive des pratiquants de Yole-OK -

Tous droits réservés

[Article Original](#) du 18 Janvier 2011

Suite à des évènements récents dans la Classe des Finn, la Classe des Yoles-OK peut bientôt se retrouver face à la perspective de l'Ultra Haut Module de Carbone (UHM) qui est utilisé dans leurs mâts avec les coûts accrus qui vont avec. Ceci est une situation que le Comité Technique trouve mauvaise autant pour la Classe que pour les fabricants de mât.

Le Comité Technique a travaillé quelque temps pour trouver des façons d'arrêter ceci. Il y a plus d'un an que la Classe des Yole-OK a approuvé un changement des règles de jauge pour l'interdiction de l'utilisation de carbone avec un module supérieur à 400GPa dans leurs mâts. Cette règle [1] a été proposée à l'ISAF, qui l'a par la suite rejeté en partant du principe qu'elle était inapplicable parce que seulement le test destructif pourrait être utilisé pour vérifier ce qu'il y a dans un mât et ils ont estimé que ceci serait inacceptable pour les yolistes.

L'ISAF a suggéré que la seule voie serait de présenter une liste de constructeurs autorisés. Nous travaillons maintenant avec l'ISAF pour voir comment y arriver. Nous nous rendons compte que ceci serait un grand changement pour la Classe, mais que c'est la seule solution. Cependant, tout changement de Règle doit être validé à l'AG avant d'être présenté à l'ISAF.

Quand le changement de Règle a été rejeté par l'ISAF, l'information que nous avions des divers experts était que l'UHM ne marcherait pas dans des mâts non haubanés car trop fragile. Mais des évènements récents dans la Classe des Finn ont invalidé cette information.

En tant que classe, nous estimons qu'il est avantageux, autant pour la Classe que pour les fabricants de mât de ne pas utiliser l'UHM et donc nous demandons à chacun de s'abstenir de l'utiliser jusqu'à ce que nous puissions mettre des Règles en place pour l'interdire. Si et dès lors que cette Règle sera passée, l'objectif est que tout les mâts soient conformes, qu'il soient construits avant ou après le changement de Règle. Nous estimons que des mâts chers ainsi que tout développement qui permettrait à quelques rares Yolistes de gagner un avantage à grand coût, sont mauvais pour l'avenir de n'importe quelle classe et de leurs fournisseurs.

Merci à vous pour votre coopération et faites-nous savoir si vous avez des commentaires ou des suggestions.

Alistair Daves Président du comité technique international de la Yole-OK.

[1] [Voir le compte-rendu de l'AG 2008, Amendement n°8](#)